

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00026

Numéro SIREN : 320 544 000

Nom ou dénomination : EXCO ECAF

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt 16113

SA EXCO ECAF



Le 23 AOUT 2018

Bilan

sous le N° 16113

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	19 756	19 756		906
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	426 211	351 513	74 698	88 664
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 744		32 744	32 584
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	896 755	371 269	625 486	540 198
Stocks				
En cours de production de services	134 757		134 757	104 812
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 470 390	95 558	1 374 832	1 389 972
Fournisseurs débiteurs	106 739		106 739	
Personnel	2 494		2 494	7 125
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	165 675		165 675	88 525
Autres créances	240 757		240 757	166 264
Divers				
Valeurs mobilières de placement	452 000		452 000	700 000
Disponibilités	360 586		360 586	266 179
Charges constatées d'avance	19 862		19 862	20 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 953 260	95 558	2 857 703	2 743 343
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 850 015	466 827	3 383 189	3 283 541

Certifié conforme
Le Président du Directoire
[Signature]



Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	227 551	324 303
Résultat de l'exercice	141 442	103 248
TOTAL CAPITAUX PROPRES	791 493	850 051
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	26 500	29 625
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 500	29 625
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		150 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	794 080	525 897
<i>Personnel</i>	313 642	305 732
<i>Organismes sociaux</i>	282 032	274 255
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	278 854	263 799
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	15 622	24 492
Dettes fiscales et sociales	890 150	868 278
Autres dettes	107 043	123 585
Produits constatés d'avance	773 923	736 106
TOTAL DETTES	2 565 196	2 403 866
TOTAL PASSIF	3 383 189	3 283 541

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 605 533	100,00	4 339 242	100,00	266 291
Production stockée	29 945	0,65	65 381	1,51	-35 436
Subventions d'exploitation	18 004	0,39	20 512	0,47	-2 508
Autres produits	92 643	2,01	59 059	1,36	33 584
Total	4 746 125	103,05	4 484 195	103,34	261 930
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	1 339 928	29,09	1 254 774	28,92	85 154
Total	1 339 928	29,09	1 254 774	28,92	85 154
MARGE SUR M/SES & MAT	3 406 197	73,96	3 229 421	74,42	176 776
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	112 536	2,44	95 735	2,21	16 801
Salaires et Traitements	2 183 496	47,41	2 049 908	47,24	133 588
Charges sociales	815 239	17,70	788 409	18,17	26 830
Amortissements et provisions	83 834	1,82	91 240	2,10	-7 407
Autres charges	5 976	0,13	23 831	0,55	-17 855
Total	3 201 081	69,51	3 049 124	70,27	151 957
RESULTAT D'EXPLOITATION	205 116	4,45	180 297	4,16	24 819
Produits financiers	10 809	0,23	13 990	0,32	-3 181
Résultat financier	10 809	0,23	13 990	0,32	-3 181
RESULTAT COURANT	215 925	4,69	194 287	4,48	21 638
Produits exceptionnels	3 125	0,07	8 700	0,20	-5 575
Charges exceptionnelles	97		2 572	0,06	-2 475
Résultat exceptionnel	3 028	0,07	6 128	0,14	-3 100
Participation des salariés	57 525	1,25	57 747	1,33	-222
Impôts sur les bénéfices	19 986	0,43	39 420	0,91	-19 434
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 442	3,07	103 248	2,38	38 194



Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA EXCO ECAF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 383 189 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 442 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 94 862 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 071		13 315	19 756
Immobilisations incorporelles	451 114		13 315	437 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099			209 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	216 966	20 965	20 820	217 112
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 066	20 965	20 820	426 211
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 584	160		32 744
Immobilisations financières	32 584	160		32 744
ACTIF IMMOBILISE	909 765	21 125	34 134	896 755

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	418 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	418 044



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 165	906	13 315	19 756
Immobilisations incorporelles	32 165	906	13 315	19 756
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	170 296	7 877		178 173
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 106	27 054	20 820	173 341
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	337 402	34 931	20 820	351 513
ACTIF IMMOBILISE	369 567	35 837	34 134	371 269

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 038 661 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 744		32 744
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 470 390	1 470 390	
Autres	515 665	515 665	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 862	19 862	
Total	2 038 661	2 005 917	32 744
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	262 392
Charges sociales - produits à recev	667
Total	263 059



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	29 625		3 125		26 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	29 625		3 125		26 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			3 125		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 565 196 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	794 080	794 080		
Dettes fiscales et sociales	890 150	890 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	107 043	107 043		
Produits constatés d'avance	773 923	773 923		
Total	2 565 196	2 565 196		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	737 901
Dettes provis. pr congés à payer	153 617
Dettes provis. pr partic. salariés	57 525
Personnel - autres charges à payer	102 500
Charges sociales s/congés à payer	61 446
Charges sociales - charges à payer	47 619
Taxe d'apprentissage CAP	14 243
Taxe professionnelle CAP	1 379
Total	1 176 230

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 862		
Total	19 862		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	773 923		
Total	773 923		



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 160 981 Euros

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2017 est estimé à 160 981 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2016.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Intégration fiscale

1 - Société comprise dans un périmètre d'intégration :

Filiale de la société SOGEC sise 174 avenue du Truc - 33700 MERIGNAC (SIREN 316581651)

2 - Application de la méthode de neutralité :

*Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées (filiale et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

*Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

*Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, crédit d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatées en produits ou en charges.

EXCO ECAF
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN
ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

NEANT.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Antoine COCHET

- Membre du Conseil de surveillance de la SA BRG AUDIT ASSOCIES
- Membre du Conseil de surveillance de la SA EXCO ECAF

M. André DAIDE

- Administrateur de la SA SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEILS FINANCIERS
- Directeur général de la SASU CONSEIL ENTREPRISE
- Membre du Directoire de la SA BRG AUDIT ASSOCIES
- Membre du Directoire de la SA EXCO ECAF
- Membre du Conseil de Surveillance de la SA SOMOGE

M. Christian DUBOSC

- Président de l'Association EXCO FORMATION
- Gérant de l'EURL FRA AUDIT ET CONSEIL ENTREPRISE
- Président et membre du Conseil de surveillance de la SA BRG AUDIT ASSOCIES
- Président et membre du Conseil de surveillance de la SA EXCO ECAF
- Président et membre du Conseil de surveillance de la SA SOMOGE
- Président de la SAS EXCO LANGUEDOC
- Président de la SAS EXCO MAYRAN
- Président de la SAS EXCO & ASSOCIES
- Président de la SAS EXCO & AUTRES

M. Jean Marie FERRANDO

- Membre du Conseil de surveillance de la SA BRG AUDIT ASSOCIES
- Membre du Conseil de surveillance de la SA EXCO ECAF

M. Philippe LAFARGUE

- Président et membre du Directoire de la SA BRG AUDIT ASSOCIES
- Président et membre du Directoire de la SA EXCO ECAF
- Président Directeur Général et administrateur de la SA SECOFI
- Gérant de l'EURL EXCO E.M.
- Gérant de l'EURL SECOFIMMO
- Président de la SAS SOCIETE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
- Président de la SAS EXCO SOROSTE
- Président de la SAS EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST
- Président de la SAS EXCO CAUSSIMONT
- Directeur Général de la SAS EXCO MAYRAN
- Directeur Général de la SAS EXCO LANGUEDOC

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Pour le Conseil de surveillance
Christian DUBOSC



EXCO ECAF
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 141.442,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 141.442,12 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur les Autres Réserves de 8.557,88 euros

En totalité à titre de dividendes aux actionnaires, soit : 150.000,00 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 85,51 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149.914,49 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES NETS</u>	<u>ABATTEMENT</u> Art. 158-3 du CGI
31/12/2016	200.000,00 €	197.735,97 € non éligibles 2.264,03 € éligibles
31/12/2015	200.000,00 €	197.735,97 € non éligibles 2.264,03 € éligibles
31/12/2014	200.000,00 €	197.703,39 € non éligibles 2.296,61 € éligibles

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président du Conseil de Surveillance
Christian DUBOSC

Jean-Marc SALANNE

DIPLOMÉ e.s.i.s.c.a
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ESPACE RIVE GAUCHE
66, ALLEES MARINES
64100 BAYONNE

TÉL. 05.59.52.81.62
FAX 05.59.63.92.89
E-MAIL : areco.jms@wanadoo

EXCO ECAF

Société Anonyme au Capital de 300 000 €

Siège Social
174, Avenue du Truc
33700 – MERIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jean-Marc SALANNE

DIPLOMÉ e.s.i.s.c.a.
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ESPACE RIVE GAUCHE
66, ALLEES MARINES
64100 BAYONNE
TÉL. 05.59.52.81.62
FAX 05.59.63.92.89
E-MAIL : sfeco.jms@wanadoo

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames,
Messieurs,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de notre mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EXCO ECAF** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

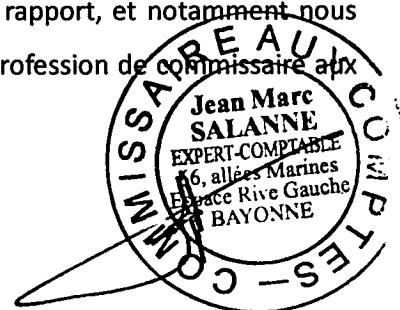
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du (des) commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

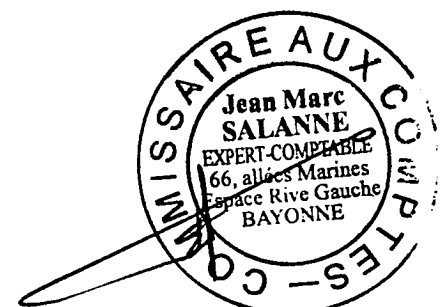
IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



V. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

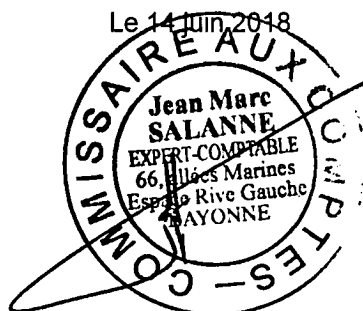
VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Bayonne,

Le 14 juin 2018

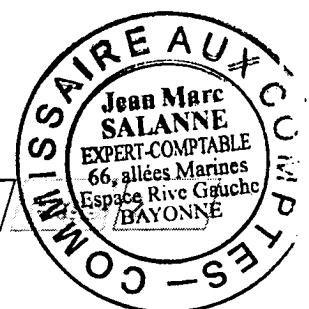


Jean-Marc SALANNE

Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	19 756	19 756		906
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	426 211	351 513	74 698	88 664
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 744		32 744	32 584
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	896 755	371 269	525 486	540 198
Stocks				
En cours de production de services	134 757		134 757	104 812
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 470 390	95 558	1 374 832	1 389 972
Fournisseurs débiteurs	106 739		106 739	
Personnel	2 494		2 494	7 125
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	165 675		165 675	88 525
Autres créances	240 757		240 757	166 264
Divers				
Valeurs mobilières de placement	452 000		452 000	700 000
Disponibilités	360 586		360 586	266 179
Charges constatées d'avance	19 862		19 862	20 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 953 260	95 558	2 857 703	2 743 343
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 850 015	466 827	3 383 189	3 283 541



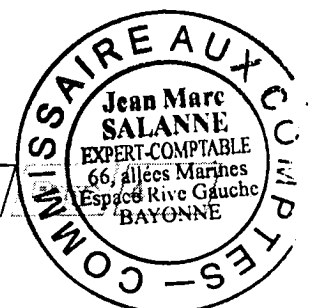
Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	227 551	324 303
Résultat de l'exercice	141 442	103 248
TOTAL CAPITAUX PROPRES	791 493	850 051
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	26 500	29 625
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 500	29 625
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		150 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	794 080	525 897
<i>Personnel</i>	313 642	305 732
<i>Organismes sociaux</i>	282 032	274 255
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	278 854	263 799
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	15 622	24 492
Dettes fiscales et sociales	890 150	868 278
Autres dettes	107 043	123 585
Produits constatés d'avance	773 923	736 106
TOTAL DETTES	2 565 196	2 403 866
TOTAL PASSIF	3 383 189	3 283 541



Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 605 533	100,00	4 339 242	100,00	266 291
Production stockée	29 945	0,65	65 381	1,51	-35 436
Subventions d'exploitation	18 004	0,39	20 512	0,47	-2 508
Autres produits	92 643	2,01	59 059	1,36	33 584
Total	4 746 125	103,05	4 484 195	103,34	261 930
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	1 339 928	29,09	1 254 774	28,92	85 154
Total	1 339 928	29,09	1 254 774	28,92	85 154
MARGE SUR M/SES & MAT	3 406 197	73,96	3 229 421	74,42	176 776
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	112 536	2,44	95 735	2,21	16 801
Salaires et Traitements	2 183 496	47,41	2 049 908	47,24	133 588
Charges sociales	815 239	17,70	788 409	18,17	26 830
Amortissements et provisions	83 834	1,82	91 240	2,10	-7 407
Autres charges	5 976	0,13	23 831	0,55	-17 855
Total	3 201 081	69,51	3 049 124	70,27	151 957
RESULTAT D'EXPLOITATION	205 116	4,45	180 297	4,16	24 819
Produits financiers	10 809	0,23	13 990	0,32	-3 181
Résultat financier	10 809	0,23	13 990	0,32	-3 181
RESULTAT COURANT	215 925	4,69	194 287	4,48	21 638
Produits exceptionnels	3 125	0,07	8 700	0,20	-5 575
Charges exceptionnelles	97		2 572	0,06	-2 475
Résultat exceptionnel	3 028	0,07	6 128	0,14	-3 100
Participation des salariés	57 525	1,25	57 747	1,33	-222
Impôts sur les bénéfices	19 986	0,43	39 420	0,91	-19 434
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 442	3,07	103 248	2,38	38 194

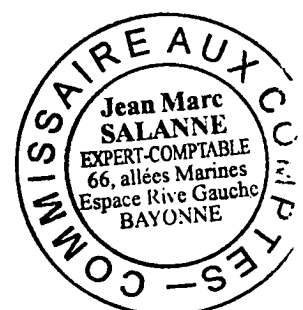


Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe comptable



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA EXCO ECAF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 383 189 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 442 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

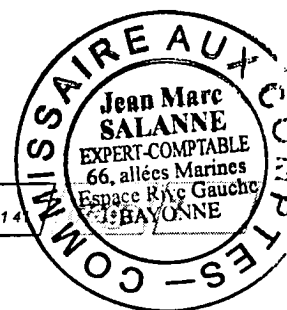


Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 94 862 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

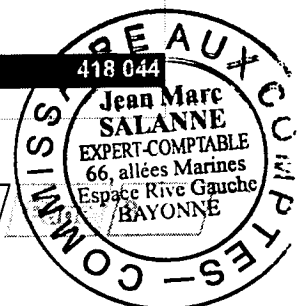
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 071		13 315	19 756
Immobilisations incorporelles	451 114		13 315	437 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099			209 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	216 966	20 965	20 820	217 112
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 066	20 965	20 820	426 211
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 584	160		32 744
Immobilisations financières	32 584	160		32 744
ACTIF IMMOBILISE	909 765	21 125	34 134	896 755

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	418 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	418 044



Notes sur le bilan

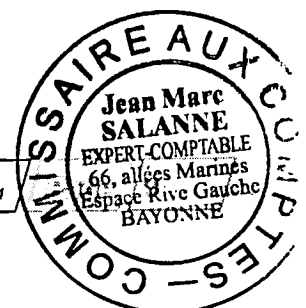
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 165	906	13 315	19 756
Immobilisations incorporelles	32 165	906	13 315	19 756
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	170 296	7 877		178 173
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 106	27 054	20 820	173 341
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	337 402	34 931	20 820	351 513
ACTIF IMMOBILISE	369 567	35 837	34 134	371 269

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production



Notes sur le bilan

Actif circulant

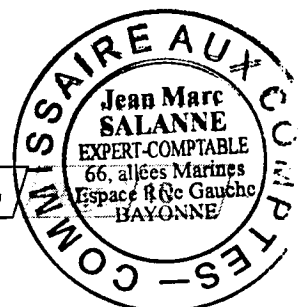
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 038 661 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 744		32 744
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 470 390	1 470 390	
Autres	515 665	515 665	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 862	19 862	
Total	2 038 661	2 005 917	32 744
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	262 392
Charges sociales - produits à recev	667
Total	263 059



Notes sur le bilan

Capitaux propres

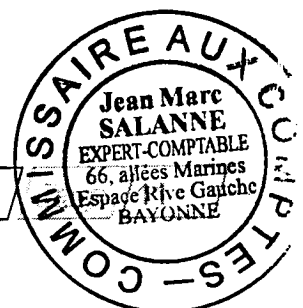
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	29 625		3 125		26 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	29 625		3 125		26 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			3 125		



Notes sur le bilan

Dettes

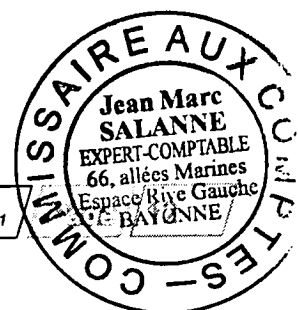
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 565 196 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	794 080	794 080		
Dettes fiscales et sociales	890 150	890 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	107 043	107 043		
Produits constatés d'avance	773 923	773 923		
Total	2 565 196	2 565 196		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	737 901
Dettes provis. pr congés à payer	153 617
Dettes provis. pr partic. salariés	57 525
Personnel - autres charges à payer	102 500
Charges sociales s/congés à payer	61 446
Charges sociales - charges à payer	47 619
Taxe d'apprentissage CAP	14 243
Taxe professionnelle CAP	1 379
Total	1 176 230



Notes sur le bilan

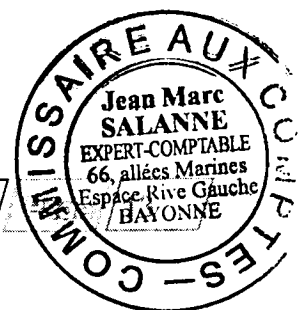
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 862		
Total	19 862		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	773 923		
Total	773 923		



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 160 981 Euros

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2017 est estimé à 160 981 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2016.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Intégration fiscale

1 - Société comprise dans un périmètre d'intégration :

Filiale de la société SOGEC sise 174 avenue du Truc - 33700 MERIGNAC (SIREN 316581651)

2 - Application de la méthode de neutralité :

*Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées (filiale et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

*Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

*Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, crédit d'impôts non remboursables des déficitaires) sont également conservées chez la société mère et sont également constatées en produits ou en charges.

